

Lundi le 7 mai 2018

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 7 mai deux mille dix-huit (2018), à dix-neuf heures (19h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Marie-Claude Lafond	siège no 1
Doris Jetté	siège no 2
Julie Bibeau	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général, ainsi que madame Isabelle Plante, directrice générale adjointe sont présents à la séance.

081-05-18

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2018.
3. Correspondance :
 - 1) OVBRLY : Avis de convocation.
 - 2) UPA Maskinongé : Remerciement.
4. **Période de questions**
5. **ADMINISTRATION**
 - 1) Adoption des dépenses.
 - 2) Rapport du directeur général sur les recettes et dépenses au 30 avril 2018.

- 3) Modification au calendrier des séances régulières 2018.
- 4) Vacances : Fermeture du bureau municipal.
- 5) CVHMMM : Prêt d'une salle communautaire.
- 6) École secondaire l'Escale : Gala de l'excellence 2017-2018.
- 7) Infotech : Banque d'heures.
- 8) Régie d'Aqueduc : Application du mécanisme palliatif.
- 9) Génératrice : Ouverture des soumissions.
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Panneau de signalisation électronique.
 - 2) Mandat à Ghyslain Lambert : rang Waterloo.
 - 3) Service Plus G.M. : Fauchage des abords de routes.
8. URBANISME
9. ENVIRONNEMENT
10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1) Pochettes pour nouveaux arrivants.
 - 2) Bibliothèque : Projet « Au fil des mots »
11. AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.
12. Période de questions
13. Clôture de la session

082-05-18

Approbation du procès-verbal du 3 avril 2018.

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 3 avril 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Correspondance

083-05-18

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) OVBRLY : Avis de convocation.
- 2) UPA Maskinongé : Remerciement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

084-05-18

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Lafond appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201800163 à 201800199 inclusivement totalisant un montant de 45 114,44 \$ et les salaires d'avril 13 191,74\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

085-05-18

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 30 avril 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 30 avril 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

086-05-18

Modification au calendrier des séances régulières 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont amende la résolution 243-11-17 en remplaçant la date de la séance du 1^{er} octobre 2018 au mardi 2 octobre 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

087-05-18

Vacances : Fermeture du bureau municipal.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise la fermeture du bureau municipal lors des deux semaines de la construction soit du 22 juillet au 4 août 2018 inclusivement. De plus, M. Charland prendra ses vacances du 5 août au 17 août 2018.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

088-05-18

CVHMMM : Prêt d'une salle communautaire.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, d'une part prend connaissance de la demande du Comité vigilance hydrocarbures des municipalités de la MRC de Maskinongé (CVHMMM) pour le prêt d'une salle communautaire une fois aux deux mois. D'autre part, le conseil se réfère à la politique municipale de location de salles qui est de 200,00 \$ par jour et payé à l'avance.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

089-05-18

École secondaire l'Escale : Gala de l'excellence 2017-2018.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de la demande d'appui financière pour la reconnaissance

des élèves de l'école secondaire l'Escale. D'autre part, considérant qu'il y a des élèves qui habitent à Sainte-Angèle-de-Prémont, le Conseil accepte de participer pour un montant de 50,00 \$ par élève et la municipalité sera représentée par Madame la Mairesse lors de cet évènement.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

090-05-18

Infotech : Banque d'heures.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise le renouvellement de la banque d'heures avec Infotech au montant de 1 960,00\$ plus taxes pour une banque de 26 heures. De plus, le Conseil autorise la signature de ce renouvellement par le directeur général et secrétaire-trésorier et la Mairesse.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

091-05-18

Régie d'Aqueduc : Application du mécanisme palliatif.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part prend connaissance de la résolution adoptée par la Régie d'Aqueduc le 19 avril 2018 concernant le mécanisme palliatif pour l'excédent de la consommation en 2017 ainsi que le tableau montrant la répartition de cette pénalité qui reviendra à chacune des municipalités. D'autre part, le conseil accepte la résolution.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

092-05-18

Génératrice : Ouverture des soumissions.

Considérant la demande de soumissions pour l'achat d'une génératrice pour la bâtisse municipale;

Considérant que la municipalité a reçu 2 soumissions;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bergeron appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est tenue le 2 mai 2018 en la salle municipal en présence de l'ingénieur monsieur Ghyslain Lambert, la mairesse, l'inspecteur municipal, le directeur général et un représentant soumissionnaire soit :

Génératrice Drummond au montant de 36 164,25 \$

Drumco Énergie inc. au montant de 35 256,51\$.

D'autre part, le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont, sur recommandation de l'ingénieur, accepte la soumission la plus basse et

conforme soit la soumission de Drumco Énergie inc. au montant de 35 256,51 \$ taxes incluses.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT/VOIRIE

093-05-18

Panneau de signalisation électronique.

Considérant que la municipalité veut se munir de panneau de signalisation électronique;

Considérant que Signalisation Kalitec inc. a soumissionné au montant de 5 656,77 \$ incluant les taxes pour un afficheur de vitesse radar Premium avec message;

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont de faire l'acquisition de 2 panneaux de signalisation électronique au montant de total de 11 313,54 \$ et mandate le directeur général à faire l'achat des panneaux. Le financement sera fait à même le fond général prévu au budget.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

094-05-18

Mandat à Ghyslain Lambert : rang Waterloo.

Considérant que des travaux doivent être fait dans le rang Waterloo pour élargir le bas de la côte et remplir le fossé;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont retient les services de Monsieur Ghyslain Lambert ingénieur pour la préparation des plans et devis, document d'appel d'offre et vérification des soumissions ainsi que la surveillance des travaux de voirie.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

095-05-18

Service Plus G.M. : Fauchage des abords de routes.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'offre de service de la Compagnie Service Plus G.M. pour le fauchage des abords de routes deux fois par année incluant le terrain industriel au montant de 5 231,36 \$ par année incluant les taxes sur une période de trois ans aux mêmes conditions. D'autre part, le

Conseil octroi le contrat à Service Plus G.M. au montant 5 231,36 \$ par année pour trois ans soit 2018, 2019 et 2020.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

ENVIRONNEMENT

LOISIRS, CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

096-05-18

Pochettes pour nouveaux arrivants.

Il est proposé par Madame la conseillère Doris Jetté appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont mandate le bureau municipal afin de trouver une solution pour la préparation et la composition d'un document pour les nouveaux arrivants.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

097-05-18

Bibliothèque : Projet « Au fil des mots ».

Il est proposé par Madame la conseillère Julie Bibeau appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du budget prévisionnel révisé pour le projet « Au fil des mots ». D'autre part, Madame la conseillère Murielle L. Lessard demande à la municipalité de verser le même montant des ventes pour faire un don aux deux organismes choisis par les enfants dont le CIUSSS et Fondation Mira pour un montant de la vente au maximum de 625,00 \$.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES NOUVELLES

098-05-18

Rapport de la représentante de la Régie d'Aqueduc.

Madame la mairesse Barbara Paillé et représentante de la Régie d'Aqueduc nous fait un rapport verbal sur les activités de la Régie d'Aqueduc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

099-05-18

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu de clore la présente séance à 19h40.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Je, Barbara Paillé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 7 mai 2018.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier